

Bonjour! Et merci d'avoir choisi une musique du répertoire MusicScreen.be

Pour recevoir votre contrat de licence, veuillez fournir pendant votre commande les informations suivantes:

- Titre du film ou du projet
- Format et durée
- Nom du réalisateur
- Nom du producteur
- Nom du client (si le contrat doit être édité au nom de votre client)
- Les Titres des musiques utilisées et leurs durées
- Diffusion prévue (Tv, radio, web...etc)

Le contrat de licence que vous allez recevoir couvre tous les droits nécessaires à l'exploitation de votre projet : droits de synchronisation, droits de diffusion (sauf diffusions télévisuelles)...

Pour les diffusions Radio/Tv les droits de diffusion doivent être réglés par les chaînes de Télévision et de Radio. Le producteur et l'utilisateur doivent transmettre au diffuseur les références de la musique utilisée (titre, nom du compositeur : « Hicham Chahidi » et minutage exact) afin que le diffuseur puisse les remettre à la société de gestion et de répartition des droits d'auteur.

Il revient au producteur et à l'utilisateur de transmettre une copie de la feuille de montage à l'adresse <u>info@musicscreen.be</u> avant toutes diffusion.

L'utilisation des musiques implique l'acceptation des <u>Conditions d'utilisations</u> L'utilisation est <u>gratuite</u> pour certains projets non commerciaux.

Bons projets et à bientôt, Hicham Chahidi.